

Annexe au rapport sur les comptes

Bilan social de l'Etat
et des institutions
autonomes



Tome 6

2021



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

Sommaire

Abréviations	4
Avant-propos	5
Entités décrites	6
Chapitre 1 - Emplois (postes)	9
Chapitre 2 - Collaborateurs et collaboratrices	11
2.1. Effectifs	11
2.2. Pyramide des âges	12
2.3. Ancienneté	15
2.4. Nationalité et lieu de résidence	16
2.5. Flux de personnel	18
2.6. Encadrement	20
2.7. Taux d'absence	22
Chapitre 3 - Rémunération	23
Chapitre 4 - Conditions d'emploi	24
4.1. Travail à temps partiel	24
4.2. Charges sociales	25
Liste des tableaux et graphiques	26

Abréviations

AIG	Aéroport international de Genève
CP	Caisse de prévoyance des fonctionnaires de police et des établissements pénitentiaires
CPEG	Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève
EMS	Etablissements médico-sociaux
EPH	Etablissements pour les personnes handicapées
EPI	Etablissements publics pour l'intégration
ETP	Equivalent temps plein
FIPOI	Fondation des immeubles pour les organisations internationales
HES	Hautes écoles spécialisées
HUG	Hôpitaux universitaires de Genève
IMAD	Institution genevoise de maintien à domicile
LTrait	Loi concernant le traitement et les diverses prestations alloués aux membres du personnel de l'Etat, du pouvoir judiciaire et des établissements hospitaliers
PAT	Personnel administratif et technique
SIG	Services industriels de Genève
TPG	Transports publics genevois
UNIGE	Université de Genève

Avant-propos

Le bilan social de l'Etat et des institutions autonomes présente les ressources humaines de l'ensemble formé par l'Etat de Genève et 14 institutions autonomes remplissant des missions de nature publique, soit ce qu'on appelle communément le « Grand Etat ».

Seules des entités comptant au moins 40 collaborateurs ou collaboratrices sont prises en compte. Les établissements médico-sociaux sont présentés comme une seule entité, de même que les établissements pour personnes handicapées.

Ce document complète le bilan social du « Petit Etat ». Tous deux sont destinés notamment aux responsables politiques, aux gestionnaires des entités décrites, à leurs partenaires, aux médias et au grand public.

La plupart des personnes décrites dans ce bilan social travaillent sous le régime de la loi concernant le traitement et les diverses prestations alloués aux membres du personnel de l'Etat, du pouvoir judiciaire et des établissements hospitaliers (LTrait). Cette loi est appliquée par l'Etat, les Hôpitaux universitaires de Genève, les Etablissements publics pour l'intégration, l'Hospice général, la HES-SO Genève, l'Institution genevoise de maintien à domicile et l'Université de Genève.

Le lecteur peut aisément retrouver sur le [site internet de l'Etat](#) les données des précédentes éditions de ce bilan social ainsi que celles du bilan social de l'Etat.

La publication de ce bilan social ne serait pas possible sans la participation active des responsables des institutions concernées et de leurs associations faïtières. Qu'ils et elles en soient remerciés ici.

Entités décrites

Le périmètre retenu pour ce bilan social réunit l'Etat de Genève au sens strict et les institutions genevoises exerçant des tâches cantonales de nature publique, le plus souvent sous la surveillance de l'Etat et avec des subventions de sa part.



ems

L'Etat de Genève réunit les sept départements de l'administration cantonale¹, la Chancellerie d'Etat, le Pouvoir judiciaire, le secrétariat général du Grand Conseil. La Constitution de 2012 lui donne pour objectifs la prospérité commune, la cohésion et la paix sociales, la sécurité et la préservation des ressources naturelles.

L'entité des Etablissements médico-sociaux (EMS) regroupe 52 établissements soutenus par des financements de l'Etat. Ces établissements sont, pour la plupart, membres de la Fédération genevoise des EMS (Fegems), fondée en 1998, ou de l'Association genevoise des EMS (Agems), qui a vu le jour en septembre 2014. Les établissements sont les suivants: Résidence Beauregard, Résidence La Louvière, Eynard-Fatio, Résidence Fort-Barreau, Résidence Les Tilleuls, Fondation Mimosas, Fondation La Vespérale, Foyer Béthel, Foyer du Vallon, Foyer Saint-Paul, Résidence Happy Days, La Châtelaine, La Méridienne, La Providenza, La Terrassière, Résidence La Vendée, Les Mouilles, Résidence Le Léman, Le Nouveau Prieuré, Résidence Les Bruyères, Résidence Les Charmettes, Résidence Les Châtaigniers, Les Franchises, Les Lauriers, Stella, Les Marronniers, Résidence Les Pervenches, Les Pins, La Maison de la Tour, La Maison de Vessy, Nouveau Kermont, Maison de Retraite du Petit-Saconnex, Site Petite Boissière, Site Les Charmilles, Site Liotard, Résidence Amitié, Bon-Séjour, Résidence Butini, Résidence de Drize, Résidence de la Champagne, Résidence de la Rive, Résidence de Saconnay, Résidence Mandement, Résidence Jura, Résidence Pierre de la fée, Saint Loup, Val Fleuri, Villa Mona, Résidence La Plaine, La Coccinelle, Plantamour, Notre-Dame.

eph

L'entité des **Etablissements pour les personnes handicapées (EPH)** regroupe 16 institutions de droit privé fournissant des prestations de type résidentiel ou d'accueil de jour. Chacune d'entre elles fait l'objet d'un contrat de prestations spécifique avec l'Etat. Ces institutions sont les suivantes: Association pour l'appartement de jour (APAJ), Arcade 84, Association Argos, Association Thais (La Maison des Champs), Centre Espoir, Fondation Clair Bois, CSP GALIFFE, Fondation Ensemble, Fondation Aigues-Vertes, PRO, Fondation Foyer-Handicap, La Corolle, Le Point du Jour, Réalise, Fondation SGIPA, Fondation Trajets.



Créés en 2008 par la fusion de plusieurs institutions, les **Etablissements publics pour l'intégration (EPI)** sont un établissement de droit public subventionné par l'Etat. Ils ont pour mission de contribuer à l'intégration sociale et/ou professionnelle de personnes en situation de handicap ou en difficulté d'insertion professionnelle ou sociale.

¹ Au 31 décembre 2021: le département des finances et des ressources humaines (DF), le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), le département de la sécurité, de la population et de la santé (DSPS), le département du territoire (DT), le département des infrastructures (DI), le département de l'économie et de l'emploi (DEE), le département de la cohésion sociale (DCS).



Instituée par la Confédération et le canton de Genève en 1964, la **Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI)** est une fondation de droit privé qui finance les infrastructures immobilières des organismes de la Genève Internationale et leur propose des lieux de conférences.



Créée sous la forme d'une fondation de droit public en 1969, la **Fondation des Parkings** a pour missions de promouvoir, de construire et d'exploiter des parcs de stationnement et d'assurer des prestations de services en matière de stationnement.



Fondé en 1920, l'**Aéroport international de Genève (AIG)** est devenu en 1994 un établissement de droit public qui fournit des infrastructures et des équipements pour le transport aérien. Il emploie plus de 1'000 personnes parmi les quelque 11'000 collaborateurs et collaboratrices œuvrant sur la plateforme aéroportuaire.



Membre de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale, la **HES-SO Genève** est depuis avril 2014 un établissement de droit public qui comporte la Haute école de gestion, la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture, la Haute école d'art et de design, la Haute école de musique, la Haute école de santé et la Haute école de travail social.



Etablissement de droit public, les **Hôpitaux universitaires de Genève (HUG)** ont été créés en 1995 par la réunion des principaux établissements hospitaliers publics du canton et font l'objet d'un contrat de prestations avec l'Etat. En vertu de la loi cantonale, ils ont pour missions les soins à la population, l'enseignement et la recherche.



Fondé en 1535 sous le nom d'Hôpital général, l'**Hospice général** assure la politique sociale du canton, l'aide aux migrants et apporte un soutien aux seniors. Il fait l'objet d'un contrat de prestations conclu avec l'Etat.



Etablissement de droit public depuis 2013, l'**Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD)** assure des prestations de soins, d'aide et d'accompagnement social favorisant le maintien à domicile. Elle fait l'objet d'un contrat de prestations conclu avec l'Etat.



Etabli au Grand-Saconnex en 1981, **Palexpo** est une société anonyme non subventionnée dont l'Etat est actionnaire majoritaire. Palexpo a pour mission de générer des retombées économiques et médiatiques pour Genève et sa région au moyen d'expositions, de congrès, de conférences et d'autres manifestations.



Créés en 1896, les **Services industriels de Genève (SIG)** sont un établissement de droit public qui a pour but de fournir aux habitants et habitantes, aux entreprises et aux collectivités du canton l'eau, le gaz, l'électricité, l'énergie thermique et la fibre optique ainsi que de traiter les déchets et les eaux usées.



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

Les **Transports publics genevois (TPG)** sont, depuis 1977, un établissement de droit public qui a pour mission de contribuer à la gestion de la mobilité en proposant une offre de qualité dans le respect des principes du développement durable. Ils agissent dans le cadre d'un contrat de prestations conclu avec l'Etat.

Créée en 1559, l'**Université de Genève (UNIGE)** est un établissement de droit public qui a pour missions l'enseignement, la recherche et le service à la cité. Le personnel administratif et technique est soumis à la LTrait². Les indicateurs du bilan social font référence à la part de son personnel (65%) subventionnée par l'Etat.

² Loi concernant le traitement et les diverses prestations alloués aux membres du personnel de l'Etat, du pouvoir judiciaire et des établissements hospitaliers.

Avertissement

Les chiffres de ce bilan social ont été arrêtés à la fin 2021. Les totaux et les moyennes concernant l'ensemble des institutions retenues sont calculés à partir d'une base réunissant la totalité des données individuelles.

Chapitre 1 - Emplois (postes)

Les postes de travail, exprimés en équivalents temps plein (ETP), sont une notion budgétaire. Ils sont dits consommés lorsque les comptes montrent qu'ils sont occupés (par un ou plusieurs titulaires). Il y a sous-consommation lorsque le nombre de postes occupés est inférieur à ce qui était prévu au budget.

Le tableau ci-dessous détaille par politique publique, soit selon les prestations fournies, le nombre de postes prévus au budget et leur consommation.

Selon la terminologie de l'Etat, les *fonctions permanentes* sont occupées par les fonctionnaires, nommés pour une durée indéterminée après avoir accompli une période probatoire, ainsi que le personnel employé en période probatoire. Les *fonctions non permanentes* sont occupées par des auxiliaires et des agentes ou agents spécialisés.

1 - Consommation des postes de la magistrature, des fonctions permanentes et non permanentes en ETP prévus au budget et comptes de l'Etat de Genève

Politique publique	Budget			Comptes		
	Fonctions permanentes	Fonctions non permanentes	Total	Fonctions permanentes	Fonctions non permanentes	Total
A Autorités et gouvernance	256.0	23.7	279.7	244.5	24.5	269.0
B Etats-majors et prestations transversales	1349.9	27.2	1377.0	1324.1	42.0	1366.2
C Cohésion sociale	1994.0	96.4	2090.3	1968.9	87.5	2056.4
D Culture, sport et loisirs	22.0	3.0	24.9	21.9	7.7	29.6
E Environnement et énergie	1898.2	5.6	1903.8	1907.3	6.2	1913.5
F Formation	11881.0	1184.3	13065.3	11453.2	1724.9	13178.1
G Aménagement et logement	361.5	13.1	374.6	342.5	15.2	357.7
H Sécurité et population	3412.9	47.1	3460.0	3351.7	86.3	3438.0
I Impôts et finances	793.0	5.2	798.2	747.3	7.0	754.3
J Justice	772.7	23.0	795.7	763.2	58.9	822.1
K Santé	17140.9	551.5	17692.4	16882.0	569.7	17451.7
L Economie et emploi	591.5	61.8	653.3	536.7	63.2	599.9
M Mobilité	3678.6	4.0	3682.6	3670.2	13.1	3683.3
Total	44'152.1	2'045.8	46'197.9	43'213.4	2'706.2	45'919.6

Personnel en formation (hors stagiaires police et détention) non compris

Le tableau ci-dessus et les deux suivants ne prennent pas en compte les EPH pour lesquels le nombre de postes budgétaires n'est pas disponible. Le nombre total de postes occupés augmente de 107 par rapport à 2020.

2 - Postes en équivalent temps plein par entité prévus au budget et consommés

Politique publique	Budget			Comptes		
	Fonctions permanentes	Fonctions non permanentes	Total	Fonctions permanentes	Fonctions non permanentes	Total
Etat	17064.1	709.7	17773.8	16605.4	999.0	17604.4
Etablissements médico-sociaux (EMS)	4008.7	0.0	4008.7	3949.5	0.0	3949.5
Etablissements publics pour l'intégration (EPI)	683.4	11.8	695.2	671.5	26.2	697.7
Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI)	63.4	0.0	63.4	61.0	0.0	61.0
Fondation des Parkings	182.4	0.0	182.4	181.5	0.0	181.5
Genève Aéroport (AIG)	995.0	0.0	995.0	997.9	0.0	997.9
Hautes écoles spécialisées (HES)	1063.9	0.0	1063.9	1083.0	0.0	1083.0
Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG)	11015.9	307.0	11322.9	10928.0	317.0	11245.0
Hospice général (HG)	962.9	54.1	1017.0	961.0	38.5	999.5
Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD)	1972.4	48.5	2020.9	1861.8	65.0	1926.8
Palexpo SA	180.0	0.0	180.0	177.8	0.0	177.8
Services industriels de Genève (SIG)	1600.0	0.0	1600.0	1620.0	0.0	1620.0
Transports publics genevois (TPG ¹)	2130.4	0.0	2130.4	2132.2	0.0	2132.2
Université de Genève	2229.6	914.8	3144.4	1982.9	1260.6	3243.5
Total	44'152.1	2'045.8	46'197.9	43'213.4	2'706.2	45'919.6

Personnel en formation (hors stagiaires police et détention) non compris

¹ Moyenne des ETP de l'année

3 - Consommation des postes de la magistrature et fonctions permanentes et non permanentes en ETP prévus au budget et comptes de l'Etat de Genève, hors petit Etat

Politique publique	Budget			Comptes		
	Fonctions permanentes	Fonctions non permanentes	Total	Fonctions permanentes	Fonctions non permanentes	Total
A Autorités et gouvernance (FIPOI)	63.4	0.0	63.4	61.0	0.0	61.0
C Cohésion sociale (Hospice général & EPI)	1646.3	65.9	1712.2	1632.5	64.6	1697.1
E Environnement et énergie (SIG)	1600.0	0.0	1600.0	1620.0	0.0	1620.0
F Formation (Université & HES)	3293.5	914.8	4208.2	3065.9	1260.6	4326.5
K Santé (HUG, IMAD, EMS)	16997.1	355.5	17352.6	16739.3	382.0	17121.3
L Economie et emploi (Palexpo)	180.0	0.0	180.0	177.8	0.0	177.8
M Mobilité (AIG, TPG ¹ , Fondation des parkings)	3'307.8	0.0	3'307.8	3'311.6	0.0	3'311.6
Total	27'088.0	1'336.1	28'424.1	26'608.1	1'707.2	28'315.3

¹ Moyenne des ETP de l'année

Les treize entités en sus de l'Etat prises en considération dans le tableau 2 s'inscrivent chacune dans le cadre d'une seule politique publique. Ne sont pas pris en compte les EPH, car les données ne sont pas disponibles (comme indiqué dans le tableau 1). Les données de l'Etat, dont les services œuvrent dans l'ensemble des politiques publiques ne figurent pas dans ce tableau.

Chapitre 2 - Collaborateurs et collaboratrices

2.1. Effectifs

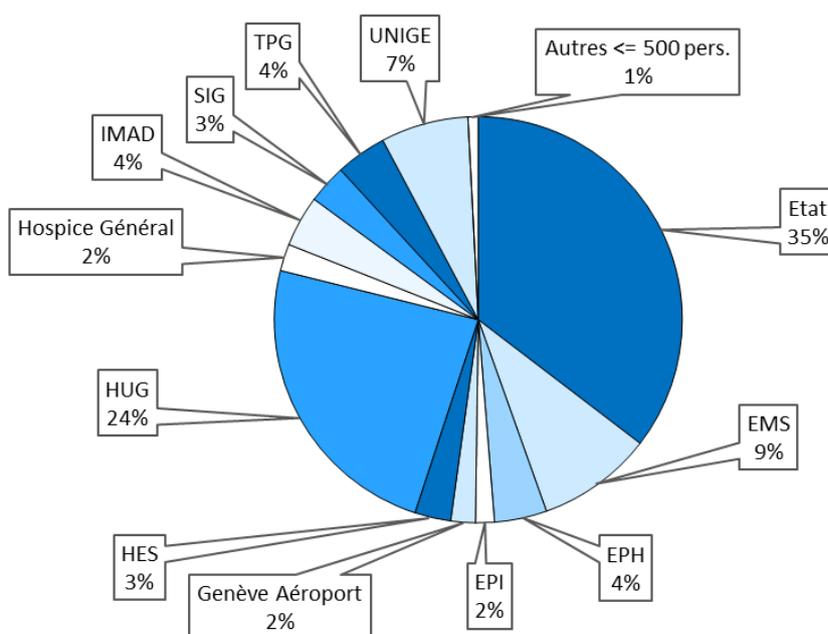
Les effectifs expriment les personnes occupant un poste fixe. Leur nombre est supérieur à celui des postes, ceux-ci pouvant être occupés par plusieurs personnes.

4 - Effectifs par entité (personne physique) et par sexe

Entité	2021		
	Hommes	Femmes	Total
Etat	8'437	10'537	18'974
Etablissements Médico-Sociaux	1'109	3'797	4'906
Etablissements pour les Personnes Handicapées	868	1'357	2'225
Etablissements Publics pour l'Intégration	335	465	800
FIPOI	46	17	63
Fondation des Parkings	116	72	188
Genève Aéroport	734	307	1'041
Hautes Ecoles Spécialisées	792	740	1'532
Hôpitaux Universitaires de Genève	4'008	8'784	12'792
Hospice Général	342	803	1'145
Institution genevoise de Maintien à Domicile	441	1'741	2'182
Palexpo SA	116	67	183
Services Industriels de Genève	1'307	353	1'660
Transports Publics Genevois	1'870	291	2'161
Université de Genève	1'810	1'967	3'777
Total	22'331	31'298	53'629

L'effectif total a augmenté de 1% par rapport à fin 2020. Cette hausse s'explique essentiellement par des engagements au sein du Petit Etat, des EPH et des SIG.

5 - Répartition de l'effectif



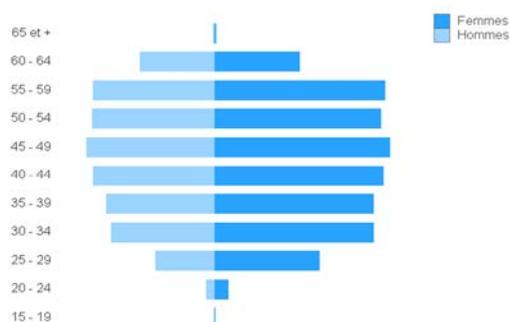
2.2. Pyramide des âges

6 - Structure des effectifs par sexe et par entité

	Age moyen	Moins de 35 ans	Entre 35 et 49 ans	Plus de 50 ans
Sexe				
Femmes	44.3	23.1%	41.8%	35.1%
Hommes	45.2	20.2%	42.1%	37.7%
Entité				
Etat	45.1	19.9%	45.1%	35.1%
Etablissements Médico-Sociaux	45.3	19.3%	41.0%	39.7%
Etablissements pour les Personnes Handicapées	43.8	25.8%	39.1%	35.1%
Etablissements Publics pour l'Intégration	44.4	21.6%	43.6%	34.8%
FIPOI	47.1	9.5%	52.4%	38.1%
Fondation des Parkings	44.7	20.7%	43.1%	36.2%
Genève Aéroport	44.8	16.0%	50.7%	33.2%
Hautes Ecoles Spécialisées	44.0	25.5%	37.8%	36.7%
Hôpitaux Universitaires de Genève	43.5	26.6%	39.2%	34.2%
Hospice Général	44.2	23.2%	42.3%	34.5%
Institution genevoise de Maintien à Domicile	45.1	19.0%	42.9%	38.1%
Palexpo SA	46.0	21.3%	35.0%	43.7%
Services Industriels de Genève	47.3	12.6%	40.7%	46.7%
Transports Publics Genevois	44.7	19.9%	45.0%	35.1%
Université de Genève	45.0	24.0%	35.0%	41.0%
Total	44.7	21.9%	41.9%	36.2%

L'âge moyen global s'établit à 44.7 ans. Les variations d'un établissement à l'autre sont faibles. Les fluctuations sont corrélées aux variations d'effectifs. L'âge moyen le plus bas qui est observé aux HUG s'est stabilisé proche de son niveau de 2020. L'âge moyen le plus élevé continue de s'observer aux SIG; celui-ci est légèrement remonté pour revenir à 47.3 dernièrement.

7 - Pyramide des âges – Grand Etat



Le Grand Etat présente de façon constante une pyramide équilibrée. On y observe une prédominance féminine, comme chez ses deux plus grands employeurs que sont le Petit Etat et les HUG.

8 - Pyramide des âges – Petit Etat



La pyramide des âges du Petit Etat présente une forme équilibrée qui s'explique par sa grande taille et la diversité des métiers exercés.

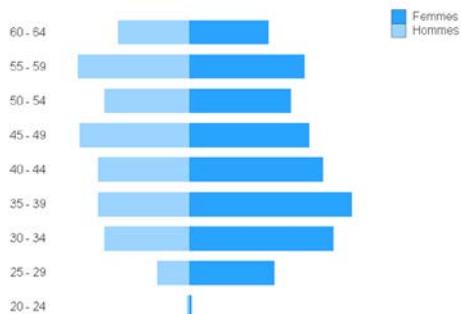
9 - Pyramide des âges – EMS



10 - Pyramide des âges – EPH



11 - Pyramide des âges – EPI



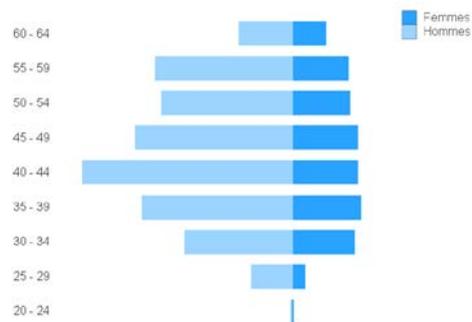
12 - Pyramide des âges – FIPOI



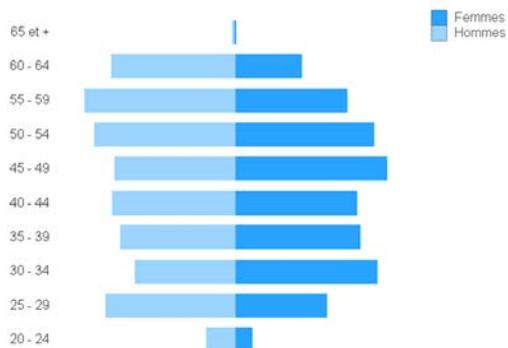
13 - Pyramide des âges – Fondation des Parkings



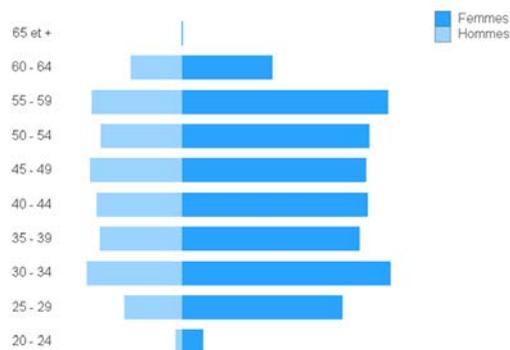
14 - Pyramide des âges – Genève Aéroport



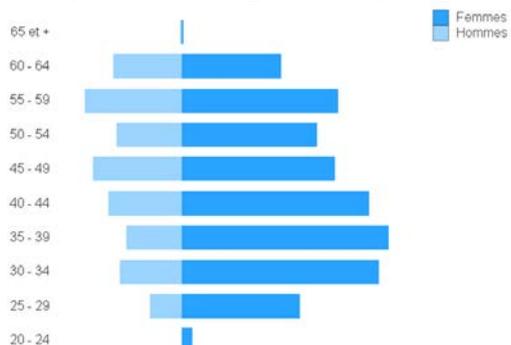
15 - Pyramide des âges – HES-SO Genève



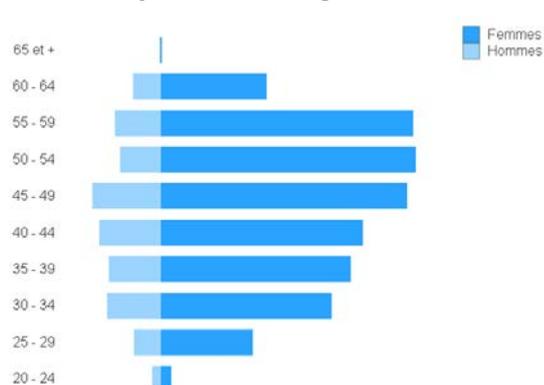
16 - Pyramide des âges – HUG



17 - Pyramide des âges – Hospice général



18 - Pyramide des âges – IMAD



19 - Pyramide des âges – Palexpo SA



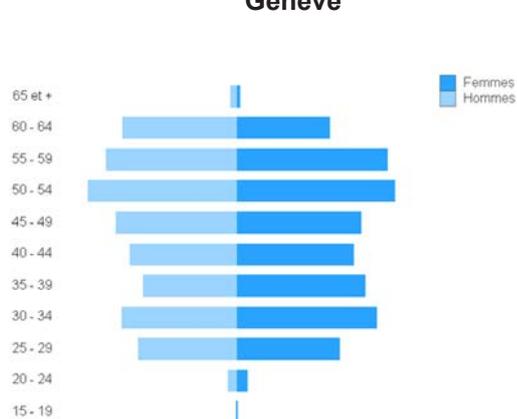
20 - Pyramide des âges – SIG



21 - Pyramide des âges – TPG



22 - Pyramide des âges – Université de Genève



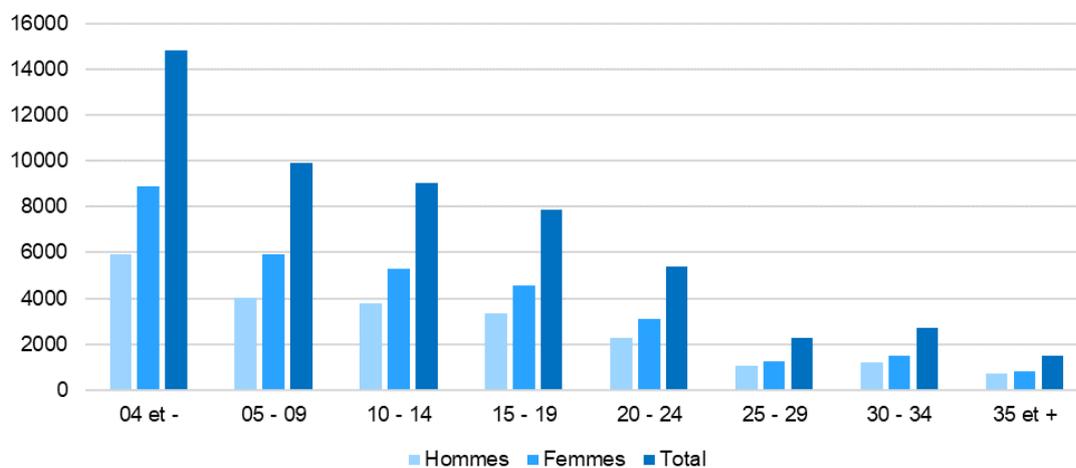
La prédominance féminine est marquée dans les métiers de la santé (HUG, EMS, IMAD) et dans une moindre mesure dans ceux du social (EPH, Hospice général). Elle tend à s'atténuer vers le haut des pyramides.

La prédominance masculine s'observe notamment dans les transports et aux SIG. A noter aussi la forme rectangulaire prévalant pour les institutions d'enseignement où dès 25 ans les diverses classes d'âge sont représentées de manière relativement similaire.

2.3. Ancienneté

Présentée de façon globale, l'ancienneté décrit la longévité des carrières au sein d'une entité. Si une personne passe d'une entité à l'autre, son ancienneté repart généralement à zéro.

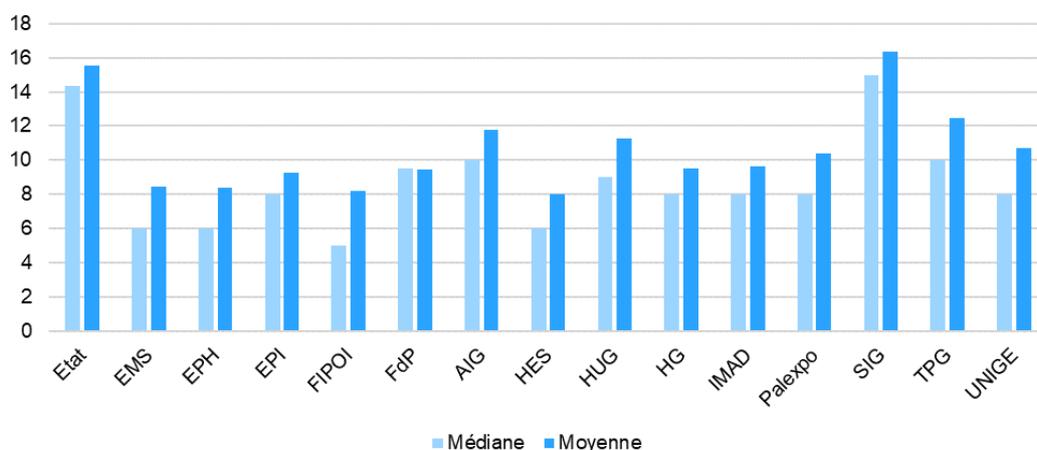
23 - Répartition des effectifs par tranches d'années d'ancienneté



24 - Effectifs par tranches d'années ancienneté (pourcents et nombres absolus)

Ancienneté	Hommes	en %	Femmes	en %	Total
04 et -	5'941	40.1%	8'886	59.9%	14'827
05 - 09	4'014	40.4%	5'920	59.6%	9'934
10 - 14	3'779	41.7%	5'276	58.3%	9'055
15 - 19	3'335	42.2%	4'561	57.8%	7'896
20 - 24	2'290	42.5%	3'098	57.5%	5'388
25 - 29	1'046	45.7%	1'245	54.3%	2'291
30 - 34	1'224	45.1%	1'490	54.9%	2'714
35 et +	702	46.1%	822	53.9%	1'524
Total	22'331	41.6%	31'298	58.4%	53'629

25 – Ancienneté par institution



Corrélés à des carrières longues au sein du même employeur, les métiers spécialisés dans les domaines de l'enseignement, de la police et des transports en commun tendent à accroître

l'ancienneté moyenne au sein d'une entité. La taille d'une entité a le même effet, de par la possibilité des mutations internes.

2.4. Nationalité et lieu de résidence

Les Suisses et Suissesses ayant plusieurs nationalités figurent sous « Suisse ».

La catégorie « autres cantons » inclut avant tout des personnes domiciliées dans le canton de Vaud. La catégorie « hors Suisse » regroupe principalement des personnes domiciliées dans les départements français de la Haute-Savoie et de l'Ain.

26 - Répartition des effectifs par nationalité et lieu de résidence

Nationalité	Lieu de résidence			Total
	Canton de Genève	Autres cantons	Hors Suisse	
Suisse	26'573	3'381	5'641	35'595
AELE + UE	5'896	678	9'672	16'246
Autres pays	1'678	76	34	1'788
Total	34'147	4'135	15'347	53'629

27 - Répartition des effectifs par nationalité et lieu de résidence, en % du total

Nationalité	Lieu de résidence			Total
	Canton de Genève	Autres cantons	Hors Suisse	
Suisse	49.5%	6.3%	10.5%	66.4%
AELE + UE	11.0%	1.3%	18.0%	30.3%
Autres pays	3.1%	0.1%	0.1%	3.3%
Total	63.7%	7.7%	28.6%	100.0%

La répartition par nationalité et par lieu de résidence varie considérablement d'une entité à l'autre, ce qui s'explique en grande partie par les différents types de métiers représentés. Les personnes travaillant dans les domaines de la santé et des transports habitent souvent en dehors du canton. Le besoin de compétences techniques ou scientifiques pointues provoque aussi un important recrutement extérieur, comme l'illustre l'Université.

28 - Répartition des effectifs par institution, par nationalité et lieu de résidence

Entité	Nationalité	Lieu de résidence			Total
		Canton de Genève	Autres cantons	Hors Suisse	
Etat	Suisse	69.0%	7.6%	11.8%	88.4%
	AELE + UE	5.6%	0.6%	4.8%	10.9%
	Autres pays	0.6%	0.0%	0.0%	0.6%
	Total	75.1%	8.2%	16.6%	100.0%
Etablissements Médico-Sociaux	Suisse	30.4%	1.8%	6.8%	38.9%
	AELE + UE	16.6%	0.4%	32.5%	49.5%
	Autres pays	11.4%	0.0%	0.1%	11.6%
	Total	58.4%	2.2%	39.4%	100.0%
Etablissements pour les Personnes Handicapées	Suisse	43.8%	3.9%	10.5%	58.2%
	AELE + UE	12.3%	0.7%	23.8%	36.8%
	Autres pays	5.0%	0.0%	0.0%	5.1%
	Total	61.1%	4.6%	34.2%	100.0%
Etablissements Publics pour l'Intégration	Suisse	57.0%	3.0%	12.3%	72.3%
	AELE + UE	10.4%	1.0%	12.5%	23.9%
	Autres pays	3.9%	0.0%	0.0%	3.9%
	Total	71.3%	4.0%	24.8%	100.0%
FIPOI	Suisse	39.7%	14.3%	6.3%	60.3%
	AELE + UE	9.5%	0.0%	30.2%	39.7%
	Autres pays	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
	Total	49.2%	14.3%	36.5%	100.0%
Fondation des Parkings	Suisse	45.7%	3.2%	18.6%	67.6%
	AELE + UE	14.4%	1.1%	15.4%	30.9%
	Autres pays	1.6%	0.0%	0.0%	1.6%
	Total	61.7%	4.3%	34.0%	100.0%
Genève Aéroport	Suisse	42.2%	18.6%	16.5%	77.3%
	AELE + UE	7.8%	1.8%	12.1%	21.7%
	Autres pays	1.0%	0.0%	0.0%	1.0%
	Total	50.9%	20.5%	28.6%	100.0%
Hautes Ecoles Spécialisées	Suisse	44.7%	15.8%	8.4%	68.9%
	AELE + UE	8.5%	3.8%	16.3%	28.6%
	Autres pays	1.6%	0.5%	0.5%	2.5%
	Total	54.8%	20.0%	25.2%	100.0%
Hôpitaux Universitaires de Genève	Suisse	34.7%	4.1%	9.9%	48.8%
	AELE + UE	15.0%	2.0%	30.6%	47.5%
	Autres pays	3.4%	0.2%	0.1%	3.7%
	Total	53.2%	6.2%	40.6%	100.0%
Hospice Général	Suisse	62.5%	6.6%	12.2%	81.4%
	AELE + UE	8.0%	1.0%	7.5%	16.5%
	Autres pays	1.9%	0.2%	0.0%	2.1%
	Total	72.5%	7.8%	19.7%	100.0%
Institution genevoise de Maintien à Domicile	Suisse	27.9%	1.4%	9.9%	39.2%
	AELE + UE	14.6%	0.6%	41.6%	56.8%
	Autres pays	3.7%	0.1%	0.2%	4.0%
	Total	46.2%	2.1%	51.7%	100.0%
Palexpo SA	Suisse	50.3%	12.0%	0.0%	62.3%
	AELE + UE	0.0%	0.0%	37.7%	37.7%
	Autres pays	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
	Total	50.3%	12.0%	37.7%	100.0%
Services Industriels de Genève	Suisse	55.1%	7.9%	12.5%	75.5%
	AELE + UE	8.1%	1.6%	13.9%	23.5%
	Autres pays	0.8%	0.2%	0.1%	1.0%
	Total	63.9%	9.6%	26.4%	100.0%
Transports Publics Genevois	Suisse	39.8%	3.7%	15.5%	58.9%
	AELE + UE	17.9%	0.9%	20.1%	38.9%
	Autres pays	2.1%	0.1%	0.0%	2.2%
	Total	59.7%	4.7%	35.6%	100.0%
Université de Genève	Suisse	45.0%	11.2%	5.9%	62.1%
	AELE + UE	15.1%	3.3%	12.8%	31.2%
	Autres pays	5.9%	0.7%	0.2%	6.7%
	Total	66.0%	15.2%	18.8%	100.0%

2.5. Flux de personnel

29 - Taux de rotation en équivalent temps plein

Entité	Taux en %
Etat	3.8
Etablissements Médico-Sociaux	10.5
Etablissements pour les Personnes Handicapées	9.2
Etablissements Publics pour l'Intégration	9.1
FIPOI	7.3
Fondation des Parkings	4.5
Genève Aéroport	2.7
Hautes Ecoles Spécialisées	4.1
Hôpitaux Universitaires de Genève	7.1
Hospice Général	4.3
Institution genevoise de Maintien à Domicile	7.3
Palexpo SA	5.8
Services Industriels de Genève	5.7
Transports Publics Genevois	5.2
Université de Genève	3.6

Le taux de rotation indique en équivalent temps plein le nombre de personnes arrivées et parties durant l'année par rapport au nombre de personnes présentes en début d'année.

2.5.1. Entrées

30 - Entrées en personnes (postes fixes)

Entité	Total
Etat	481
Etablissements Médico-Sociaux	815
Etablissements pour les Personnes Handicapées	529
Etablissements Publics pour l'Intégration	64
FIPOI	6
Fondation des Parkings	9
Genève Aéroport	20
Hautes Ecoles Spécialisées	85
Hôpitaux Universitaires de Genève	974
Hospice Général	31
Institution genevoise de Maintien à Domicile	163
Palexpo SA	3
Services Industriels de Genève	114
Transports Publics Genevois	130
Université de Genève	191

Pour ce qui est de l'Université et des HES, le tableau ci-dessus ne prend pas en compte le recours à des auxiliaires, à des assistants ou assistantes pour l'enseignement.

31 – Entrées de personnes inscrites à l'office cantonal de l'emploi (fixes et auxiliaires)

Entité	Total
Etat	1016
Etablissements Médico-Sociaux	281
Etablissements pour les Personnes Handicapées	89
Etablissements Publics pour l'Intégration	45
FIPOI	1
Fondation des Parkings	4
Genève Aéroport	0
Hautes Ecoles Spécialisées	118
Hôpitaux Universitaires de Genève	199
Hospice Général	26
Institution genevoise de Maintien à Domicile	38
Palexpo SA	0
Services Industriels de Genève	43
Transports Publics Genevois	37
Université de Genève	192

Une directive entrée en vigueur le 17 octobre 2014 et s'appliquant au Grand Etat vise à favoriser la réinsertion des personnes inscrites à l'Office cantonal de l'emploi. Elle stipule que tout poste ouvert doit être annoncé audit office qui pourra proposer cinq demandeurs ou demandeuses d'emploi. Ceux-ci devront être pris en considération par le recruteur.

Le tableau ci-dessus comporte à la fois les postes fixes et les postes auxiliaires. En effet, l'insertion de personnes au chômage passe souvent par des recrutements dans des postes auxiliaires, qui peuvent déboucher sur des engagements dans des postes fixes.

2.5.2. Sorties

Certaines sorties constituent un changement de statut. Par ailleurs, quelques institutions enregistrent des sorties dans le cadre normal de la carrière de leur personnel, soit pour des motifs de perfectionnement professionnel (HUG), soit en raison des parcours professionnels, notamment dans l'enseignement (Université, HES).

32 – Sorties en personnes

Entité	Sorties							Total
	Démissions	Licenciements	Retraites	Retraites anticipées	Décès	Invalidité	Fin de contrat	
Etat	205	45	176	140	18	22	42	648
Etablissements Médico-Sociaux	204	202	68	4	3		263	744
Etablissements pour les Personnes Handicapées	135	95	32		1		177	440
Etablissements Publics pour l'Intégration	41	5	12	12	1	3		74
FIPOI	2	1		1			2	6
Fondation des Parkings	4	2	1	1			1	9
Genève Aéroport	18	9	2	7	1			37
Hautes Ecoles Spécialisées	26	3	14	6	1		37	87
Hôpitaux Universitaires de Genève	471	54	92	179	13		207	1016
Hospice Général	50	3	6	7	3	1		70
Institution genevoise de Maintien à Domicile	80	17	19	33	1		8	158
Palexpo SA	9	4	5					18
Services Industriels de Genève	16	5	46		2		7	76
Transports Publics Genevois	35	26	35		2			98
Université de Genève	38	4	63	16	4	2	4	131

Le nombre de licenciements est lié à la taille et à la nature de l'institution. Plus une entité est petite, plus il est difficile de réorienter vers un nouveau poste une personne qui rencontrerait des difficultés dans l'exercice de sa mission. C'est notamment le cas dans les EMS. La dimension humaine de certains métiers, par exemple dans le domaine du social, de la santé ou de la sécurité, implique des exigences supplémentaires dans la façon dont les prestations sont délivrées. Les institutions qui recrutent le plus de bénéficiaires d'allocations de chômage ou d'aide sociale sont sujettes à un nombre d'échecs de réinsertion plus importants.

Enfin, le droit applicable aux contrats de travail varie d'une entité à une autre, ce qui rend la comparaison difficile.

2.6. Encadrement

Les niveaux de responsabilité sont établis de la façon suivante:

1. Membres dirigeants : directrices et directeurs généraux, secrétaires généraux, membres de la direction générale, du comité de direction ou du rectorat.
2. Cadres supérieurs avec encadrement : à partir de la classe salariale 23 de la LTrait³.
3. Cadres intermédiaires avec encadrement : jusqu'à la classe 22.
4. Cadres supérieurs sans encadrement : experts, professeurs, spécialistes à partir de la classe 23 n'ayant pas la responsabilité d'une équipe.
5. Collaborateurs ou collaboratrices et cadres intermédiaires sans encadrement (jusqu'à la classe 22).

Pour les établissements n'appliquant pas la LTrait, ces catégories sont définies par analogie.

³ Loi concernant le traitement et les diverses prestations alloués aux membres du personnel de l'Etat, du pouvoir judiciaire et des établissements hospitaliers, appliquée par la plupart des institutions.

33 - Encadrement - Niveau de responsabilité par entité et par sexe en %

Entité	Sexe	Niveau de responsabilité					Total
		1 - Membres dirigeants	2 - Cadres supérieurs avec encadrement	3 - Cadres intermédiaires avec encadrement	4 - Cadres supérieurs sans encadrement	5 - Personnel et cadres intermédiaires sans encadrement	
Etat	Femmes	0.1%	1.1%	5.0%	1.5%	47.9%	55.5%
	Hommes	0.2%	2.3%	17.3%	1.0%	23.8%	44.5%
	Total	0.2%	3.4%	22.2%	2.5%	71.7%	100.0%
Etablissements Médico-Sociaux	Femmes	0.4%	1.3%	2.5%	0.2%	73.1%	77.4%
	Hommes	0.8%	0.7%	1.4%	0.2%	19.4%	22.6%
	Total	1.2%	2.0%	3.9%	0.4%	92.4%	100.0%
Etablissements pour les Personnes Handicapées	Femmes	0.3%	1.0%	5.0%	9.4%	45.3%	61.0%
	Hommes	0.8%	1.3%	4.8%	3.6%	28.5%	39.0%
	Total	1.1%	2.3%	9.8%	13.0%	73.8%	100.0%
Etablissements Publics pour l'Intégration	Femmes	0.4%	0.3%	2.9%	0.1%	54.5%	58.1%
	Hommes	0.4%	0.1%	3.6%	0.1%	37.6%	41.9%
	Total	0.8%	0.4%	6.5%	0.3%	92.1%	100.0%
FIPOI	Femmes	-	1.6%	3.2%	1.6%	20.6%	27.0%
	Hommes	1.6%	7.9%	6.3%	-	57.1%	73.0%
	Total	1.6%	9.5%	9.5%	1.6%	77.8%	100.0%
Fondation des Parkings	Femmes	-	0.5%	3.7%	-	34.0%	38.3%
	Hommes	-	2.7%	4.3%	-	54.8%	61.7%
	Total	-	3.2%	8.0%	-	88.8%	100.0%
Genève Aéroport	Femmes	0.2%	0.2%	1.6%	-	27.5%	29.5%
	Hommes	0.5%	1.0%	7.6%	0.2%	61.3%	70.5%
	Total	0.7%	1.2%	9.2%	0.2%	88.8%	100.0%
Hautes Ecoles Spécialisées	Femmes	0.2%	4.8%	1.0%	0.1%	42.2%	48.3%
	Hommes	0.2%	8.1%	0.7%	-	42.8%	51.7%
	Total	0.4%	12.9%	1.7%	0.1%	84.9%	100.0%
Hôpitaux Universitaires de Genève	Femmes	0.1%	3.9%	3.2%	0.3%	61.1%	68.7%
	Hommes	0.5%	3.7%	2.6%	0.4%	24.0%	31.3%
	Total	0.7%	7.7%	5.8%	0.7%	85.2%	100.0%
Hospice Général	Femmes	0.3%	0.8%	4.2%	0.2%	64.6%	70.1%
	Hommes	0.2%	1.3%	2.5%	0.3%	25.6%	29.9%
	Total	0.5%	2.1%	6.7%	0.4%	90.2%	100.0%
Institution genevoise de Maintien à Domicile	Femmes	0.1%	0.6%	4.2%	0.2%	74.7%	79.8%
	Hommes	0.3%	0.7%	1.4%	0.5%	17.4%	20.2%
	Total	0.4%	1.3%	5.6%	0.7%	92.0%	100.0%
Palexpo SA	Femmes	-	0.5%	14.2%	-	21.9%	36.6%
	Hommes	0.5%	4.4%	12.0%	-	46.4%	63.4%
	Total	0.5%	4.9%	26.2%	-	68.3%	100.0%
Services Industriels de Genève	Femmes	0.4%	0.2%	0.4%	1.1%	19.1%	21.3%
	Hommes	1.3%	1.1%	2.4%	5.1%	68.8%	78.7%
	Total	1.7%	1.3%	2.8%	6.2%	87.9%	100.0%
Transports Publics Genevois	Femmes	0.0%	0.3%	0.5%	2.1%	10.5%	13.5%
	Hommes	0.3%	1.4%	3.7%	7.9%	73.3%	86.5%
	Total	0.3%	1.8%	4.2%	9.9%	83.8%	100.0%
Université de Genève	Femmes	0.2%	6.3%	1.1%	1.9%	42.6%	52.1%
	Hommes	0.2%	12.8%	1.0%	3.1%	30.9%	47.9%
	Total	0.3%	19.1%	2.1%	5.1%	73.4%	100.0%
Total		0.5%	5.3%	11.2%	2.6%	80.3%	100.0%

Un cadre est considéré « avec encadrement » lorsqu'il dirige une équipe. Les cadres intermédiaires qui n'ont pas d'équipe à diriger sont réunis avec les collaborateurs et collaboratrices dans la colonne 5.

Les institutions de formation supérieure présentent plusieurs spécificités. A l'Université, la proportion importante de cadres supérieurs avec encadrement est due à l'assimilation à cette catégorie des professeurs ordinaires, associés et assistants ainsi que des maîtres et maîtresses d'enseignement et de recherche qui ont des responsabilités managériales.

34 - Encadrement - Niveau de responsabilité par entité en personnes

Entité	1 - Membres dirigeants	2 - Cadres supérieurs avec encadrement	3 - Cadres intermédiaires avec encadrement	4 - Cadres supérieurs sans encadrement	5 - Personnel et cadres intermédiaires sans encadrement	Total
Etat	42	641	4'219	468	13'604	18'974
Etablissements Médico-Sociaux	59	97	193	22	4'535	4'906
Etablissements pour les Personnes Handicapées	24	51	218	289	1'643	2'225
Etablissements Publics pour l'Intégration	6	3	52	2	737	800
FIPOI	1	6	6	1	49	63
Fondation des Parkings	-	6	15	-	167	188
Genève Aéroport	7	12	96	2	924	1'041
Hautes Ecoles Spécialisées	6	197	26	2	1'301	1'532
Hôpitaux Universitaires de Genève	86	979	741	92	10'894	12'792
Hospice Général	6	24	77	5	1'033	1'145
Institution genevoise de Maintien à Domicile	8	28	123	15	2'008	2'182
Palexpo SA	1	9	48	-	125	183
Services Industriels de Genève	29	22	47	103	1'459	1'660
Transports Publics Genevois	7	38	91	215	1'810	2'161
Université de Genève	12	720	80	191	2'774	3'777
Total	294	2'833	6'032	1'407	43'063	53'629

2.7. Taux d'absence

35 - Taux d'absence pour maladie et pour accident par entité

Entité	Maladie	Accident	Total
Etat	5.2	0.8	6.0
Etablissements Médico-Sociaux	7.9	1.3	9.2
Etablissements pour les Personnes Handicapées	6.2	0.7	6.9
Etablissements Publics pour l'Intégration	7.5	1.2	8.7
FIPOI	3.5	0.4	3.9
Fondation des Parkings	7.5	1.3	8.8
Genève Aéroport	3.6	0.8	4.4
Hautes Ecoles Spécialisées	3.3	0.6	3.9
Hôpitaux Universitaires de Genève	7.2	1.3	8.5
Hospice Général	5.4	0.3	5.6
Institution genevoise de Maintien à Domicile	7.9	1.7	9.6
Palexpo SA	3.3	1.1	4.4
Services Industriels de Genève	3.9	0.7	4.6
Transports Publics Genevois	7.3	1.7	8.9
Université de Genève	2.9	0.4	3.3

Le taux d'absence varie considérablement selon la nature des métiers exercés par les différentes entités. Certains taux élevés peuvent encore s'expliquer par les effets de la crise sanitaire de la Covid-19, notamment dans les professions très exposées à la pandémie.

Chapitre 3 – Rémunération

La rémunération exprime le salaire brut annuel à 100%, y compris le 13^e salaire. Les primes et les indemnités sont prises en considération dans la seconde partie du tableau⁴.

La plupart des institutions appliquent l'échelle des traitements de l'Etat intégrée à la LTrait⁵.

36 - Salaires moyen et médian par entité

Entité	Salaire		Salaire avec indemnités	
	moyen	médian	moyen	médian
Etat	114'287	112'393	118'551	116'564
Etablissements Médico-Sociaux	81'556	75'416	82'393	76'606
Etablissements pour les Personnes Handicapées	81'447	82'994	82'881	85'000
Etablissements Publics pour l'Intégration	95'811	92'067	97'676	93'505
FIPOI	116'035	110'341	116'686	110'385
Fondation des Parkings	89'429	79'634	89'759	79'762
Genève Aéroport	102'987	96'026	110'474	103'746
Hautes Ecoles Spécialisées	116'927	118'002	117'071	118'027
Hôpitaux Universitaires de Genève	104'892	102'917	106'526	104'364
Hospice Général	101'272	97'741	101'881	98'341
Institution genevoise de Maintien à Domicile	95'197	92'067	97'683	94'511
Paexpo SA	91'564	86'645	91'885	87'035
Services Industriels de Genève	121'490	116'141	122'961	117'742
Transports Publics Genevois	99'817	101'499	102'920	104'536
Université de Genève	118'883	106'735	119'410	107'924

Les montants sont calculés sur la base de salaires versés pour un plein temps.

Par rapport à 2020, les salaires moyens ont généralement fléchi en raison de moindres coûts liés à l'engagement de nouveaux membres du personnel, plus jeunes, en remplacement d'un personnel sortant plus âgé (effet NORIA). A cela s'ajoute le fait que l'annuité n'a pas été octroyée en 2021.

37 - Salaires moyen et médian par entité (graphique)



4. Primes de naissance, primes d'ancienneté et gratifications dans les institutions qui les pratiquent, indemnités versées au personnel fixe pour des compétences additionnelles comme les langues ou en compensation de conditions de travail plus difficiles.

5. La Fondation des Parkings, Genève Aéroport, Paexpo, les SIG et les TPG ont leur propre échelle des traitements, dont certaines s'inspirent de celle de l'Etat. Les EMS sont soumis aux conventions collectives de travail (CCT) du secteur en application de l'article 17 de la loi sur la gestion des établissements pour personnes âgées.

Chapitre 4 - Conditions d'emploi

4.1. Travail à temps partiel

Un poste est considéré comme étant à temps partiel dès lors que le taux d'activité est inférieur à 90%.

38 - Répartition des effectifs par taux d'activité, par entité et par sexe

Entité	Sexe	Taux d'activité en %				Total
		1 - Temps partiel II < 50%	2 - Temps partiel I de 50% à 74%	3 - Temps partiel la de 75% à 89%	4 Temps plein 90% à 100%	
Etat	Femmes	281	2'550	2'732	4'974	10'537
	Hommes	186	506	874	6'871	8'437
	Total	467	3'056	3'606	11'845	18'974
Etablissements Médico-Sociaux	Femmes	292	655	1'636	1'214	3'797
	Hommes	129	126	263	591	1'109
	Total	421	781	1'899	1'805	4'906
Etablissements pour les Personnes Handicapées	Femmes	80	334	587	356	1'357
	Hommes	61	98	242	467	868
	Total	141	432	829	823	2'225
Etablissements Publics pour l'Intégration	Femmes	3	114	207	141	465
	Hommes	0	33	87	215	335
	Total	3	147	294	356	800
FIPOI	Femmes	-	3	6	8	17
	Hommes	-	2	0	44	46
	Total	-	5	6	52	63
Fondation des Parkings	Femmes	-	4	15	53	72
	Hommes	-	2	3	111	116
	Total	-	6	18	164	188
Genève Aéroport	Femmes	1	49	103	154	307
	Hommes	0	13	38	683	734
	Total	1	62	141	837	1'041
Hautes Ecoles Spécialisées	Femmes	148	264	161	167	740
	Hommes	150	224	128	290	792
	Total	298	488	289	457	1'532
Hôpitaux Universitaires de Genève	Femmes	110	1'613	2'808	4'253	8'784
	Hommes	27	230	489	3'262	4'008
	Total	137	1'843	3'297	7'515	12'792
Hospice Général	Femmes	8	183	318	294	803
	Hommes	5	24	49	264	342
	Total	13	207	367	558	1'145
Institution genevoise de Maintien à Domicile	Femmes	2	220	1'100	419	1'741
	Hommes	2	56	132	251	441
	Total	4	276	1'232	670	2'182
Palexpo SA	Femmes	-	4	9	54	67
	Hommes	-	3	3	110	116
	Total	-	7	12	164	183
Services Industriels de Genève	Femmes	7	44	86	216	353
	Hommes	2	12	37	1'256	1'307
	Total	9	56	123	1'472	1'660
Transports Publics Genevois	Femmes	1	21	34	235	291
	Hommes	3	21	85	1'761	1'870
	Total	4	42	119	1'996	2'161
Université de Genève	Femmes	353	572	350	692	1'967
	Hommes	358	352	135	965	1'810
	Total	711	924	485	1'657	3'777
Total Global	Femmes	1'286	6'630	10'152	13'230	31'298
	Hommes	923	1'702	2'565	17'141	22'331
	Total	2'209	8'332	12'717	30'371	53'629

4.2. Charges sociales

39 - Déductions sociales

Genre de déductions	Part employé	Part employeur
AVS/AI/APG	5.30%	5.30%
Assurance chômage	1.10%	1.10%
Assurance chômage solidarité (dès 148'001 CHF annuel)	0.50%	0.50%
Allocations familiales		2.45%
Assurance maternité	0.043%	0.043%
Assurance accidents non professionnels*	entre 0% et 2.0295%	entre 0% et 2.387%
Assurance accidents et maladies professionnels		entre 0.0654% et 2.94%
Contribution en faveur de l'accueil de la petite enfance		0.07%

*Répartition part employé-employeur selon institution

Les déductions sociales sont, pour la plupart, identiques dans l'ensemble des institutions. Les déductions liées à la loi sur la prévoyance professionnelle (2^e pilier) ne figurent pas dans ce tableau, car elles varient selon les statuts de personnel, y compris à l'Etat de Genève où elles ne sont pas les mêmes pour le personnel affilié à la CPEG et celui qui est affilié à la CP.

40 - Prévoyance

Entité	CPEG / CP Police	Autres solutions de prévoyance
Etat	oui	
Etablissements Médico-Sociaux	en partie	en partie
Etablissements pour les Personnes Handicapées	en partie	en partie
Etablissements Publics pour l'Intégration	oui	
FIPOI	oui	
Fondation des Parkings	oui	
Genève Aéroport	oui	
Hautes Ecoles Spécialisées	en partie	en partie
Hôpitaux Universitaires de Genève	oui	
Hospice Général	oui	
Institution genevoise de Maintien à Domicile	oui	
Palexpo SA		oui
Services Industriels de Genève		oui
Transports Publics Genevois		oui
Université de Genève	oui	

La majorité des institutions décrites dans ce bilan social sont affiliées à la CPEG. La CP ne concerne que l'Etat.

Liste des tableaux et graphiques

		page
1	Consommation des postes des magistrats, des fonctions permanentes et non permanentes en ETP prévus au budget et comptes de l'Etat de Genève	9
2	Postes en équivalent temps plein par entité prévus au budget et consommés	10
3	Consommation des postes des magistrats et fonctions permanentes et non permanentes en ETP prévus au budget et comptes de l'Etat de Genève, hors petit Etat	10
4	Effectifs par entité (personne physique) et par sexe	11
5	Répartition de l'effectif	11
6	Structure des effectifs par sexe et par entité	12
7	Pyramide des âges – Grand Etat	12
8	Pyramide des âges – Petit Etat	12
9	Pyramide des âges – Etablissements médico-sociaux (EMS)	13
10	Pyramide des âges – Etablissements pour les personnes handicapées (EPH)	13
11	Pyramide des âges – Etablissements publics pour l'intégration (EPI)	13
12	Pyramide des âges – Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI)	13
13	Pyramide des âges – Fondation des Parkings	13
14	Pyramide des âges – Genève Aéroport	13
15	Pyramide des âges – Hautes écoles spécialisées (HES-SO)	13
16	Pyramide des âges – Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG)	13
17	Pyramide des âges – Hospice général	14
18	Pyramide des âges – Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD)	14
19	Pyramide des âges – Palexpo SA	14
20	Pyramide des âges – Services industriels de Genève (SIG)	14
21	Pyramide des âges – Transports publics genevois (TPG)	14
22	Pyramide des âges – Université de Genève	14
23	Répartition des effectifs par tranches d'années d'ancienneté	15
24	Effectifs par tranches d'années d'ancienneté (pourcents et nombres absolus)	15
25	Ancienneté par institution	15
26	Répartition des effectifs par nationalité et lieu de résidence	16
27	Répartition des effectifs par nationalité et lieu de résidence, en % du total	16
28	Répartition des effectifs par institution, par nationalité et lieu de résidence	17
29	Taux de rotation en équivalent temps plein	18
30	Entrées en personnes (postes fixes)	18
31	Entrées de personnes inscrites à l'office cantonal de l'emploi (fixes et auxiliaires)	19
32	Sorties en personnes	19
33	Encadrement – Niveau de responsabilité par entité et par sexe en %	21
34	Encadrement – Niveau de responsabilité par entité en personnes	22
35	Taux d'absence pour maladie et pour accident par entité	22
36	Salaires moyen et médian par entité	23
37	Salaires moyen et médian par entité (graphique)	23
38	Répartition des effectifs par taux d'activité, par entité et par sexe	24
39	Déductions sociales	25
40	Prévoyance	25